

## Non à l'expulsion du squat du collectif Baras ! Régularisation et logements pour toutes et tous !

Nous sommes des migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest et centrale et, pour la plupart, on vivait en Lybie depuis de nombreuses années. Puis la guerre nous a forcés à partir. Aujourd'hui nous sommes en France pour travailler et nous demandons au préfet de nous régulariser au plus vite !

Les critères imposés par la loi sont beaucoup trop restrictifs sur la régularisation par le travail. Nettoyage, bâtiment, gardiennage, restauration... tous ces secteurs nous exploitent car nous n'avons actuellement pas de statut. Pour mettre fin à cela, il faut obtenir la régularisation de tous les sans-papiers !

Le collectif Baras est tout autant déterminé à obtenir un toit pour l'ensemble de ses membres ! Un squat comme le nôtre n'est pas une solution idéale, c'est une solution par défaut, pour répondre à l'urgence de la situation.

Nous demandons aux autorités de ne pas expulser notre lieu de vie situé 72 rue René Alazard à Bagnolet – ni celui de nos camarades qui ont obtenu un hébergement provisoire dans des foyers Adoma. Nous avons essayé de trouver d'autres logements, en faisant des demandes officielles qui n'ont rien donné, et en occupant des bâtiments vides, mais à chaque fois la préfecture nous a expulsés.

Le 21 janvier, une audience aura lieu pour demander des délais supplémentaires afin qu'on puisse continuer à habiter dans notre maison ; nous sommes pour l'instant expulsables.

**MOBILISONS-NOUS POUR EMPÊCHER CETTE EXPULSION !**

### **Manifestation samedi 16 janvier**

RV à 14h devant la Mairie de Montreuil

### **Venez nous soutenir à notre procès jeudi 21 janvier**

à 10h, au TGI de Bobigny, Métro Bobigny Pablo Picasso, salle 8

**Rdv tous les samedis à 18h30 à notre AG ouverte à tou.te.s**

**Collectif Baras, 72 rue René Alazard à Bagnolet, lesbaras@squat.net (0778321475)**

## Non à l'expulsion du squat du collectif Baras ! Régularisation et logements pour toutes et tous !

Nous sommes des migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest et centrale et, pour la plupart, on vivait en Lybie depuis de nombreuses années. Puis la guerre nous a forcés à partir. Aujourd'hui nous sommes en France pour travailler et nous demandons au préfet de nous régulariser au plus vite !

Les critères imposés par la loi sont beaucoup trop restrictifs sur la régularisation par le travail. Nettoyage, bâtiment, gardiennage, restauration... tous ces secteurs nous exploitent car nous n'avons actuellement pas de statut. Pour mettre fin à cela, il faut obtenir la régularisation de tous les sans-papiers !

Le collectif Baras est tout autant déterminé à obtenir un toit pour l'ensemble de ses membres ! Un squat comme le nôtre n'est pas une solution idéale, c'est une solution par défaut, pour répondre à l'urgence de la situation.

Nous demandons aux autorités de ne pas expulser notre lieu de vie situé 72 rue René Alazard à Bagnolet – ni celui de nos camarades qui ont obtenu un hébergement provisoire dans des foyers Adoma. Nous avons essayé de trouver d'autres logements, en faisant des demandes officielles qui n'ont rien donné, et en occupant des bâtiments vides, mais à chaque fois la préfecture nous a expulsés.

Le 21 janvier, une audience aura lieu pour demander des délais supplémentaires afin qu'on puisse continuer à habiter dans notre maison ; nous sommes pour l'instant expulsables.

**MOBILISONS-NOUS POUR EMPÊCHER CETTE EXPULSION !**

### **Manifestation samedi 16 janvier**

RV à 14h devant la Mairie de Montreuil

### **Venez nous soutenir à notre procès jeudi 21 janvier**

à 10h, au TGI de Bobigny, Métro Bobigny Pablo Picasso, salle 8

**Rdv tous les samedis à 18h30 à notre AG ouverte à tou.te.s**

**Collectif Baras, 72 rue René Alazard à Bagnolet, lesbaras@squat.net (0778321475)**